



Événements et objets dans l'espace et dans le temps: de l'ontologie à la langue

Richard Huyghe

► To cite this version:

Richard Huyghe. Événements et objets dans l'espace et dans le temps: de l'ontologie à la langue. Cahiers de Lexicologie, 2011, 99, pp.97-115. hal-00975566

HAL Id: hal-00975566

<https://u-paris.hal.science/hal-00975566>

Submitted on 8 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Huyghe Richard. 2011. Evénements et objets dans l'espace et dans le temps : de l'ontologie à la langue. *Cahiers de Lexicologie* 99, 97-115.

Résumé

Cet article traite des propriétés de description spatiale et temporelle des noms d'objets et d'événements en français (respectivement Nobj et Nev). Il est montré que Nev et Nobj dénotent des entités spatiales, mais qu'ils diffèrent par la forme de localisation en jeu. La localisation n'implique une occupation de l'espace que lorsqu'elle s'applique aux objets, les événements n'étant pas décrits comme des entités qui s'étendent dans l'espace. Les Nev se distinguent également des Nobj par la description d'entités dynamiques, dont l'existence dépend du temps. Les objets, tels qu'ils sont décrits par leurs noms, ne sont pas directement localisés dans le temps et, dénués de durée, ils n'ont pas de dimension temporelle. Il est montré que la différence de rapport au temps détermine la différence de rapport à l'espace entre les entités décrites. Les faits linguistiques rassemblés peuvent confirmer ou invalider les thèses avancées dans les travaux sur l'ontologie des objets et des événements, s'il s'agit d'établir une ontologie du sens commun. Des hypothèses nouvelles peuvent également être envisagées, comme celle de l'interdépendance des propriétés spatiales et temporelles, ou celle de la différenciation spatiale des événements.

Abstract

This paper deals with the spatial and temporal features of nouns denoting objects and events in French (respectively ENs and ONs). ONs and ENs denote spatial entities, but they involve different modes of location. Location implies occupation only when it applies to objects, because events are not described as entities which extend in space. ENs also differ from ONs in denoting dynamic entities, whose existence depends upon time. ONs describe objects as not being directly located in time, and not having any duration or temporal dimension. It is argued that the different relations to time between objects and events determine different relations to space. Linguistic facts may confirm or invalidate philosophical theses about events and objects, when trying to define a common sense ontology. New hypotheses may also be made about the dependency between spatial and temporal properties, or about the spatial differentiation of events.

Mots-clés : événement, objet, espace, temps, localisation

Événements et objets dans l'espace et dans le temps : de l'ontologie à la langue

Richard Huyghe
Université Paris Diderot, EA 3967 CLILLAC-ARP
rhuyghe@eila.univ-paris-diderot.fr

Introduction

Ce travail reprend le titre d'un article de Hacker (1982), consacré à la distinction fondamentale entre objets et événements. Hacker, en écho lui-même à Quinton (1979), conduit sa réflexion avec l'idée que la distinction entre les deux types d'entités, si elle est nécessaire, est motivée par des particularités d'ordre spatio-temporel. Pour certains auteurs, comme Quine (1960), objets et événements sont virtuellement assimilables, en tant qu'entités quadridimensionnelles, dotées à la fois d'extension spatiale et temporelle. Quine (1960 [1977] : 244) considère ainsi que « les objets physiques, conçus de manière quadridimensionnelle, dans l'espace-temps, ne doivent pas être distingués des événements ». Une conception concurrente est que les objets et les événements, bien qu'étant des entités de nature spatio-temporelle, diffèrent dans leur relation à l'espace et au temps. Hacker (1982), Quinton (1979), mais aussi Mayo (1961), Dretske (1967), Lombard (1986), Casati & Varzi (1999), Wiggins (2001) s'inscrivent dans cette veine. L'idée dominante est que les objets relèvent de l'espace-temps, mais que leur délimitation spatiale est plus nette que leur délimitation temporelle. Les événements, de leur côté, ont une relation claire au temps, mais plus confuse à l'espace : leurs limites spatiales, contrairement à leurs limites temporelles, sont difficiles à déterminer, et font l'objet de débats récurrents, initiés par Davidson (1967, 1969).

Nous nous proposons ici d'examiner les propriétés spatiales et temporelles des objets et des événements, tels qu'ils sont décrits en français par les expressions qui les désignent. Cette approche linguistique n'est pas exclue des études ontologiques, certains auteurs n'hésitant pas à recourir aux faits de langue pour étayer les distinctions proposées. Cependant, un travail d'analyse fine des expressions dénotant objets et événements n'est pas conduit, qui pourrait éclairer la manière dont nous appréhendons, selon la conception commune véhiculée par la langue, les objets et les événements.

Les expressions que nous prendrons en considération sont les noms et les groupes nominaux désignant des objets ou des événements. Les propositions en effet ne peuvent pas dénoter des objets. Elles renvoient à des événements (1a), à des situations statives (1b), éventuellement locatives (1c), ou à des propriétés des choses (1d), mais il n'y a pas de proposition qui dénoterait un objet en soi :

- (1)
 - a. Pierre est tombé dans l'escalier.
 - b. La chemise est tachée.
 - c. Le livre est posé sur l'étagère.
 - d. Cette table est ronde.

Notre comparaison portera donc sur le domaine nominal, qui a pour propriété notoire de « substantiver » les descriptions, c'est-à-dire de réifier la référence pour dénoter des entités. Nous essaierons de déterminer quelles sont les propriétés descriptives spatiales et temporelles des noms qui dénotent des objets ou des événements (désormais Nobj et Nev). Seront considérés ici comme Nobj et Nev les noms décrivant respectivement des entités physiques appartenant au monde matériel et des entités dynamiques qui « ont lieu » dans le monde :

- (2) a. Nobj : *table, livre, arbre, vélo, maison, statue, ville, etc.*
b. Nev : *crime, concert, réunion, séisme, tournage, cérémonie, procès, etc.*

1. Description spatiale

L'idée que les événements sont des entités spatiales est parfois remise en cause. Certains auteurs, comme Vendler (1967), considèrent les événements comme essentiellement temporels, n'ayant qu'une relation indirecte à l'espace. Au plan linguistique cependant, les événements peuvent être traités comme des entités spatiales, si l'on entend par là des entités ancrées dans l'espace. En effet, les Nev peuvent, à l'instar des Nobj, désigner l'entité localisée (ou la « cible », relativement à un repère de localisation, le « site », cf. Vandeloise 1986) dans des phrases de localisation spatiale introduites par *Il y a* :

- (3) a. Il y a (un cerisier / un hamac / une cabane) dans le jardin.
b. Il y a (une réunion / une conférence de presse / un vernissage) dans le hall de l'hôtel.

La langue présente les événements comme des entités localisables dans l'espace, apparemment au même titre que les objets. On peut néanmoins s'interroger sur la forme de localisation impliquée selon que la cible est dénotée par un Nev ou un Nobj. Strawson (1959), Hacker (1982), Casati & Varzi (1999) insistent sur le fait que les événements ne sont pas des « occupants » de l'espace, c'est-à-dire qu'il n'y a d'attribution exclusive de l'espace de localisation à l'entité localisée que lorsque celle-ci est un objet, et non un événement. Or cette différence se manifeste dans les formes employées pour exprimer l'ancrage spatial des objets et des événements.

1.1. Localisation, occupation et action

Un premier fait linguistique révélateur des différences de spatialité entre objets et événements est que les Nev et les Nobj se construisent avec des noms généraux d'espace (NGE) différents (cf. Huyghe 2009). Les NGE (*lieu, endroit, place, zone, site, région, etc.*) sont des noms spatiaux dénués de traits positionnels, directionnels et géométriques, et qui décrivent des sites de localisation. Leurs compléments en *de* peuvent désigner des cibles spatiales, en relation avec le site dénoté par le nom tête. Les Nobj se construisent de cette manière avec le nom *place*, et les Nev avec le nom *lieu* :

- (4) (la place / *le lieu) du lit, (la place / *le lieu) de l'ordinateur, (la place / *le lieu) des assiettes

- (5) (le lieu / *la place) de la réunion, (le lieu / *la place) de la cérémonie, (le lieu / *la place) de l'accident¹

Place décrit une portion d'espace vouée à être occupée par quelqu'un ou quelque chose. La localisation prend la forme d'une occupation du site, c'est-à-dire d'une mobilisation exclusive du site, dans son étendue, par l'entité localisée. Cette signification explique que *place* puisse être complément de verbes comme *prendre*, *libérer*, *laisser*, *garder*, *offrir*, *céder*, *réserver* et se combiner avec des adjectifs comme *pris*, *libre*, *disponible* :

- (6) a. Alain a (cédé / gardé / laissé) sa place.
b. Cette place est (prise / libre / disponible).

Il est difficile de substituer *lieu* à *place* dans (6). La vocation à l'occupation explique également l'emploi privilégié de *place* avec le possessif (e.g. *C'est sa place*, *Leur place est bien choisie*), ainsi que l'emploi dit « normatif » (Vandeloise 2001 : 210), qui n'indique pas la localisation effective à un instant donné, mais repose sur une localisation habituelle ou conventionnelle de la cible (*Il faut ranger chaque chose à sa place*).

Place fait donc référence à un espace réceptacle, voué à être investi et saturable. Il se distingue de *lieu* par la description de l'étendue spatiale. *Place* s'accompagne volontiers de compléments de taille, de dimension et de mesure (e.g. *une large place*, *une place de taille importante*), l'étendue dénotée pouvant être directement mise en relation avec celle des objets ciblés (*Il faut une place de deux mètres carrés pour le bureau*). La mise en profil de l'étendue apparaît surtout dans les emplois massifs de *place* qui, par leurs propriétés de référence cumulative (Quine 1960 [1977] : 141-142), décrivent une quantité continue d'espace disponible (cf. Franckel 1993, Vandeloise 2001) :

- (7) Il y a (de la place / un peu de place / beaucoup de place / assez de place / trop de place) ici.

Place s'apparente ainsi au nom *espace*, également doté de la double acception massif / comptable, selon qu'il décrit un espace délimité ou non. Que les Nobj se combinent avec *place* indique qu'ils dénotent des entités qui peuvent saturer leurs sites de localisation : les objets, littéralement, prennent de la place dans l'espace. Inversement, les Nev, incompatibles avec *place*, ne dénotent pas des entités susceptibles de mobiliser physiquement l'espace.

Le nom *lieu*, pour sa part, véhicule une représentation discontinue de l'espace de localisation. Il est strictement comptable, (8) contrastant avec (7) :

- (8) *Il y a (du lieu / un peu de lieu / beaucoup de lieu / assez de lieu / trop de lieu) ici.

¹ *Place* n'est considéré ici que dans son sens général de localisateur spatial. Le sens de « place publique » est exclu, de même que les emplois dans des univers de référence non spatiaux (e.g. *la place du mariage dans la société française*).

La particularité de *lieu* n'est pas de dénoter des sites voués à l'occupation matérielle, mais d'indiquer une localisation en lien avec la réalisation d'un procès. L'affinité avec le domaine des actions apparaît dans les expressions de la forme *lieu de N* :

- (9) un lieu de (travail / méditation / entraînement / discussion / promenade / recherche)

Lieu est complété ici par un nom dynamique à interprétation d'activité : dans *lieu de N*, le lieu est caractérisé par l'action qui s'y réalise habituellement. L'emploi de *place* dans cette tournure est exclu :

- (10) *une place de (travail / méditation / entraînement / discussion / promenade / recherche)

Avec *lieu*, l'espace n'est pas envisagé comme un réceptacle, mais comme un cadre d'action : l'espace est structuré par ce qui s'y passe plutôt que par ce qui s'y trouve. Cette particularité explique pourquoi *lieu* affiche une prédilection référentielle pour des sites qui constituent des cadres d'action récurrents, à l'échelle de l'homme — territoires, agglomérations, voiries, habitations, bâtiments institutionnels, commerces, etc., et qui sont précisément dénommés par des « noms de lieux » (cf. Le Pesant 2000). Il est plus facile d'associer contextuellement *lieu* à un de ces noms qu'à un autre Nobj, que ce soit en emploi attributif ou anaphorique :

- (11) a. (Cette vallée / ce musée / ce village / cette gare / cette forêt) est un lieu magnifique.
b. ??(Cette armoire / cet arbre / ce vase / ce portefeuille / cette cheminée) est un lieu magnifique.
- (12) a. Vincent est allé sur le parking pour voir si les clients s'y trouvaient, mais le lieu était désert.
b. ??Vincent a ouvert le boîtier pour voir si les piles s'y trouvaient, mais le lieu était vide.

Comme l'illustre (5), les noms typiquement associés à *lieu* dans l'expression *le lieu du Ncible* sont les Nev, en vertu de leur dénotation dynamique. Les Nobj ne décrivant pas des entités processives, ils sont exclus de cette expression.

L'espace s'appréhende donc différemment selon qu'on envisage le ciblage des événements ou des objets. *Place* et *lieu* mettent en profil différentes facettes de l'espace de localisation, selon que l'étendue est mobilisée, comme dans le cas des objets, ou qu'un procès est en jeu, comme dans le cas des événements.

1.2. Localisation et extension

La possibilité pour une cible donnée d'occuper le site implique directement l'étendue spatiale, en tant que condition nécessaire de la saturation de l'espace de localisation. De fait, les objets sont décrits comme des entités dotées d'extension spatiale, et ils diffèrent sur ce point des événements. Seuls les Nobj sont compatibles avec les compléments en *de* et le verbe *faire* accompagnés d'une expression de mesure spatiale :

- (13) a. une maison de cent mètres carrés, une lampe de trente centimètres de haut, un champ de trente hectares
b. *une réunion de trente mètres carrés, *un concert de cinquante mètres de large, *une cérémonie de dix hectares
- (14) a. (Un terrain de foot / *un match de foot) mesure cent mètres de long.
b. (Le hall de l'hôtel / *la conférence de presse) fait deux cents mètres carrés.²

Cette différence contribue à expliquer la distribution des Nev et des Nobj avec *place*. La localisation ne peut s'apparenter à une occupation que si les cibles sont décrites dans leur extension. Présentés comme adimensionnels, les événements n'occupent pas l'espace. Les données linguistiques confirment ainsi l'idée de Strawson (1959 [1973] : 63) selon laquelle « ce sont les choses elles-mêmes, et non pas les processus qui les subissent, qui sont les principaux *occupants* de l'espace, à savoir les choses qui possèdent non seulement une position spatiale, mais aussi des *dimensions* spatiales ».

Il est donc nécessaire de distinguer, dans l'ordre de la spatialité, les propriétés de localisation et d'extension. L'exemple des événements montre que l'ancrage spatial n'implique pas l'étendue, et que réduire les critères de spatialité à l'extension ne permet pas de prendre en compte l'ensemble des entités dotées de caractéristiques spatiales. L'idée, défendue par Vendler (1967 : 144), que les événements, n'ayant pas d'étendue spatiale, n'ont qu'une relation indirecte à l'espace³, peut en ce sens être remise en question.

Le fait que les événements ne soient pas décrits comme des entités étendues peut également être pris en considération dans le débat sur la délimitation spatiale des événements et de leurs lieux de réalisation. Certains auteurs, comme Davidson (1967, 1969), ont proposé que pour circonscrire le site d'un événement, on se fonde sur l'espace occupé par les participants à cet événement lors de l'événement. Partant de ce principe, la question que pose Davidson est celle de savoir si, par exemple dans le cas où un homme lève son bras, le site de l'événement est la portion d'espace occupée par l'homme tout entier ou par le bras seulement (1967 [1993] : 174). Davidson défend la seconde option, limitant le site événementiel à la portion d'espace occupée par le participant minimal de l'événement (1969 [1993] : 236). D'autres auteurs, comme Quinton (1979 : 208), préfèrent la première réponse, tout en reconnaissant que les caractéristiques spatiales de l'événement peuvent être

² Certains verbes mettant en jeu l'étendue peuvent parfois se construire avec des Nev (e.g. *Les combats s'étendent le long de la frontière*). Tous les Nev n'admettent cependant pas ce type de construction (??*Le mariage s'étend dans tout le parc*). En outre, les compléments de mesure restent exclus, même dans le premier cas (**des combats de plusieurs dizaines de kilomètres carrés*). Or ces compléments, par leur forme et leur élément de quantification explicite, sont les plus à même de révéler les propriétés de description extensionnelle des noms. La différence est nette avec la catégorie des Nobj, qui se combinent très largement avec les expressions de mesure spatiale.

³ L'exemple discuté par Vendler, et repris à Austin, est celui de « l'effondrement de l'Allemagne » (« the collapse of the Germans »). Tout en admettant que l'on puisse dire que l'effondrement de l'Allemagne a eu lieu à la fois dans le Vaterland et dans l'Europe occupée, Vendler fait valoir qu'il est impossible d'assigner à cet événement une étendue spatiale, ce qui montre selon lui que les événements n'ont pas de relation directe à l'espace. A la difficulté signalée — l'assimilation implicite de la spatialité à l'extension — s'en ajoute une autre, qui tient au caractère non physique de l'événement discuté (cf. §1.4.), et qui fait que celui-ci n'est pas représentatif de l'ensemble des événements, notamment pour ce qui est des propriétés spatiales.

difficiles à déterminer, notamment dans le cas où il y a plusieurs acteurs. Ces deux points de vue s'opposent, mais avec l'idée commune qu'un événement peut se voir attribuer une étendue spatiale, par le biais de ses participants. Or cette idée ne correspond pas aux faits linguistiques. Etant admis qu'un événement n'est pas décrit comme une entité qui s'étend spatialement, il n'est pas pertinent d'essayer de déterminer un espace de localisation qui corresponde à ses limites physiques. De fait, les sites associés aux événements sont des espaces entourant les participants à l'événement, mais ne se limitant pas aux portions d'espace occupées par eux — les sites retenus sont plutôt les « lieux » de prédilection évoqués plus haut. On peut donner raison à Hacker (1982 : 10), pour qui chercher à délimiter précisément la localisation d'un événement selon la place occupée par ses participants pose des « pseudo-problèmes ». Hacker montre qu'aux questions du type *Où cet événement a-t-il eu lieu ?*, *Où est-ce arrivé ?*, *Où cela s'est-il produit ?*, on répond en désignant des sites qui encadrent lâchement l'ensemble des acteurs de l'événement.

Il y a en effet une différence de granularité minimale dans la localisation des objets et des événements dans le monde. Si, dans le cas des êtres et des choses, l'espace de localisation pertinent peut être réduit à la place occupée par la cible, la localisation des événements semble résister au-delà d'un certain seuil :

- (15) Pierre est (en Europe / en France / dans le Nord / à Lens / dans le centre ville / rue Félix Faure / chez lui / dans son appartement / dans le salon / au milieu de la pièce / dans le fauteuil / derrière son bureau / etc.).
- (16) a. Le crime a eu lieu (en Europe / en France / dans le Nord / à Lens / dans le centre ville / rue Félix Faure / dans l'appartement / dans le salon)
b. ?Le crime a eu lieu (dans le fauteuil / derrière le bureau / près de l'armoire / entre la table et le mur / à côté de la chaise).

Il y a pour les événements des unités minimales de localisation plus étendues que pour les objets. Ces unités minimales correspondent à des « lieux », i.e. à des sites de référence qui entourent l'ensemble des participants aux événements, et non à leurs « places » au sens strict. Les événements n'ayant pas d'extension spatiale, il n'est pas pertinent de déterminer des places pour les localiser dans l'espace.

1.3. *Formes de localisation et modes d'existence*

Les événements, qui n'occupent pas leurs sites, sont localisés dans l'espace différemment des objets. Cette différence apparaît dans la distribution des Nev et des Nobj avec les NGE, mais également dans la sélection des verbes employés pour introduire la localisation spatiale. En effet, les Nev se construisent avec *avoir lieu* et les Nobj avec *se trouver*, l'inverse n'étant pas permis (cf. Godard & Jayez 1996, Kleiber *et al.* à paraître) :

- (17) a. (La lampe / le portefeuille / le stylo / le livre / le téléphone) (se trouve / *a lieu) sur le bureau.
b. (Le concert / le meeting / la cérémonie / le colloque / l'avant-première) (a lieu / *se trouve) à Paris.

Avoir lieu se distingue notamment de *se trouver* par le fait qu'il est un prédicat d'existence, alors que *se trouver* est un pur prédicat de localisation spatiale (cf.

Huyghe à paraître). Cette particularité explique pourquoi *avoir lieu* peut s’employer sans SP locatif (18), et pourquoi il s’emploie plus facilement que *se trouver* avec un sujet indéfini (19) :

- (18) a. (Le concert / le meeting / la cérémonie) a (effectivement) eu lieu.
b. *(La lampe / le portefeuille / le stylo) se trouve (effectivement).
- (19) a. Une conférence de presse a lieu dans le hall de l’hôtel.
b. (?)Un hamac se trouve dans le jardin. (vs Le hamac se trouve dans le jardin. / Il y a un hamac dans le jardin.)

Avoir lieu pose l’existence d’une entité dynamique, indiquant sa réalisation dans le monde, tandis que *se trouver* décrit une situation spatiale, pour un objet préférentiellement préidentifié — il s’agit principalement de renseigner, dans des phrases catégoriques (i.e. non thétiques), sur la localisation spatiale d’une entité déjà connue. L’élément révélateur ici est l’absence de pur verbe de localisation spatiale pour les événements. L’expression de la localisation spatiale des événements est liée à celle de leur réalisation, d’où une forme de spatialité distincte de celle des objets. Nev et Nobj ne dénotent pas le même type d’entités spatiales, les différences de mode d’existence entre entités décrites⁴ déterminant des rapports à l’espace différents. La localisation spatiale des événements étant dépendante de leur réalisation, elle implique des éléments temporels, qui contribuent à en faire la particularité (cf. Huyghe 2011).

1.4. Événements non physiques

La classe des Nev présente une autre différence avec la classe des Nobj, qui est son hétérogénéité quant à la description spatiale. Les GN désignant des événements ne se combinent en effet pas tous facilement avec les expressions de localisation spatiale. En particulier, ceux qui dénotent des événements non physiques (e.g. *rupture idéologique, augmentation du prix du gaz, malentendu, cessation de paiement, suppression d’une loi, dévalorisation des institutions*) semblent avoir une référence spatiale moins saillante. Il est certes possible de dire :

- (20) Il y a eu (une rupture idéologique / une augmentation du prix du gaz / un malentendu / un mouvement de protestation / un ajustement budgétaire) en France l’an dernier.

Mais il paraît difficile de définir des lieux par la seule localisation de tels événements, les GN correspondants se construisant difficilement avec le nom *lieu*. Ainsi (22) contraste-t-il avec (21) :

- (21) Pierre est retourné sur le lieu (du rendez-vous / de la cérémonie / du tournage / du colloque / du festival).

⁴ La différence de mode d’existence entre objets et événements est soulignée dans les travaux philosophiques, par des auteurs qui, en l’occurrence, mobilisent des faits de langue, définissant génériquement les événements comme les choses qui « ont lieu », « se produisent » ou « arrivent » dans le monde (en anglais, « take place », « occur », « happen », cf. Dretske (1967 : 481), Hacker (1982 : 3), Casati & Varzi (1999 : 169) *inter alia*).

- (22) *Pierre est retourné sur le lieu (de la rupture idéologique / de l'augmentation du prix du gaz / du malentendu / du mouvement de protestation / de l'ajustement budgétaire).

Par ailleurs, les GN dénotant des événements non physiques s'emploient beaucoup moins facilement que les autres en complément de lieu (cf. Huyghe à paraître) :

- (23) Où est Sophie ? — Elle est (à un rendez-vous / à la cérémonie de remise des diplômes / à un colloque sur les adverbess / à une réunion des chefs de service / à l'avant-première du film).
- (24) Où est Sophie? — *Elle est (à une rupture idéologique / à l'augmentation du prix du gaz / à la suppression d'une loi / à une cessation de paiement / à une prolongation de son congé maternité).

Les événements en question ici sont ceux dont la réalisation ne dépend pas crucialement d'un ancrage spatial. Il s'agit d'événements mentaux (*rêve, déclic, malentendu*), de changements idéologiques (*renversement des valeurs, rupture idéologique*), de procédures administratives (*prolongation du congé maternité*) ou juridiques (*annulation de la procédure judiciaire*), d'opérations financières (*cessation de paiement, détournement de fonds, fusion d'entreprises*), etc. Ces événements impliquent des changements qui affectent des entités non physiques (idées, processus mentaux, personnes morales, sociétés, etc.), de sorte que leur localisation spatiale se présente comme non nécessaire ou secondaire.

Il apparaît donc que les propriétés descriptives spatiales ne sont pas les mêmes pour tous les Nev. Les disparités constatées distinguent l'ensemble des Nev de l'ensemble des Nobj, ces derniers étant tous à même de dénoter des cibles et des sites spatiaux. Elles confirment le caractère non prototypique de la dénotation spatiale des Nev.

2. Description temporelle

Selon les philosophes, les événements ont une relation directe au temps : ils ont une durée déterminée et une délimitation temporelle précise (Mayo 1961 : 342), ont une localisation dans le temps (Quinton 1979 : 208) qui leur confère le rôle de repère (Casati & Varzi 1999 : 170), et comportent différentes phases temporelles (Hacker 1982 : 7). Les objets, quant à eux, ont une relation au temps « étroite, mais moins claire » qu'à l'espace (Casati & Varzi 1999 : 169). Les objets sont ancrés dans le temps (Lombard 1986 : 63) : ils sont soumis au changement, peuvent se mouvoir (le déplacement impliquant le temps) et ont une durée (Quinton 1979 : 203), même si leurs bornes temporelles peuvent être difficiles à déterminer (Mayo 1961 : 342). Les objets sont, comme le dit Hacker (1982 : 6), « des occupants tridimensionnels de l'espace qui existent un certain temps ». Nous nous interrogeons ici sur les propriétés de description temporelle des Nev et des Nobj.

2.1. Localisation temporelle

L'ancrage temporel direct des objets n'est pas confirmé par la langue. Seuls les événements sont décrits comme des entités directement localisables dans le

temps. Les phrases thétiques posant l'existence d'un événement peuvent se contenter d'un complément de temps, contrairement à celles qui introduisent un objet :

- (25) a. Il y a une réunion à 14h.
b. Il y a un match ce soir.
- (26) a. *Il y a un tableau à 14h.
b. *Il y a un stade ce soir.

A titre de comparaison, la localisation spatiale est dans les deux cas suffisante :

- (27) a. Il y a (un match / un stade) à Lille.
b. Il y a (une réunion / un tableau) dans la salle du conseil.

Tels qu'ils sont décrits par leurs noms, les objets, contrairement aux événements, ne relèvent pas d'une occurrence temporelle : leur existence ne dépend pas d'un point d'ancrage dans le temps. La localisation temporelle des objets ne peut se faire qu'indirectement, par l'application à une situation spatiale, éventuellement en mobilisant une période ou un intervalle temporel :

- (28) a. Il y avait un tableau dans la salle du conseil l'année dernière.
b. Il y avait un stade à Lille entre 1975 et 2011.

Ces phrases indiquent un état de localisation spatiale temporaire. Mais le complément de temps implique ici celui de lieu, et non réciproquement :

- (29) a. Il y avait un tableau dans la salle du conseil.
b. Il y avait un stade à Lille.
- (30) a. Il y avait un tableau l'année dernière.
b. Il y avait un stade entre 1975 et 2011.

La différence entre les phrases (29) et (30) est que les secondes exigent une spécification spatiale, donnée par le contexte, alors que l'information temporelle dans (29) est facultative. Il n'y a d'ellipse que dans (30). Autrement dit, il y a dans (28) une hiérarchie entre les constituants spatial et temporel : la localisation temporelle s'applique à l'ensemble de la situation spatiale décrite, mais pas directement à l'objet introduit. Cette relation indirecte se retrouve dans l'emploi de *se trouver*.

Se trouver, contrairement à *avoir lieu*, n'introduit pas indifféremment la localisation spatiale et temporelle. Le complément de temps ne peut à lui seul compléter *se trouver* :

- (31) a. La réunion a eu lieu (dans la salle du conseil / à 14h).
b. Le tableau se trouvait (dans la salle du conseil / *à 14h).

Il y a, en cas de cooccurrence avec *se trouver*, une hiérarchie syntaxique entre les deux constituants de temps et de lieu :

- (32) a. La réunion a eu lieu dans la salle du conseil à 14h.
b. Le tableau se trouvait dans la salle du conseil à 14h.

Dans (32b), le SP de lieu est un argument de *se trouver*, tandis que le SP de temps est un adjectif qui s'applique à l'ensemble de la proposition *Le tableau se trouvait dans la salle du conseil*. Cette hiérarchie ne se retrouve pas avec *avoir lieu* dans (32a), où les deux constituants spatial et temporel ont le même statut syntaxique. On notera qu'il n'y a pas de correspondant à *se trouver* dans le domaine temporel, i.e. de verbe de pure localisation temporelle qui s'applique strictement aux Nobj.

Les Nev se distinguent donc des Nobj par la description d'entités directement ancrées dans le temps. Cette différence de rapport au temps apparaît encore dans les compléments adnominaux de datation, introduits par *de* :

- (33) a. la réunion de ce matin
b. le tableau de ce matin

Le repère temporel dans (33a) s'applique directement à l'événement dénoté. Aucun élément sémantique ne s'ajoute à la relation de localisation établie entre le nom tête et son complément : (33a) se paraphrase par *la réunion qui a eu lieu ce matin*, *avoir lieu* n'étant ici qu'un verbe support événementiel (cf. Gaatone 2005). Dans (33b) en revanche, l'entité datée ne peut être liée au temps que par l'intermédiaire implicite d'une localisation spatiale (*le tableau qui était à tel endroit ce matin*) ou de sa participation à un événement (*le tableau que nous avons vu ce matin*, *le tableau que Pierre a peint ce matin*, etc.). La localisation temporelle est secondaire dans le cas des objets.

La dénotation temporelle permet aux Nev de figurer en position de site temporel et de se construire avec les prépositions temporelles (cf. Berthonneau 1989, Godard & Jayez 1996, Haas 2009) :

- (34) pendant la manifestation, lors de la cérémonie, durant la réunion, au cours de la conversation, au moment du tournage

Les événements coïncident avec des moments du temps, permettant souvent de les identifier. Ce rôle de repère temporel est généralement exclu pour les Nobj :

- (35) *lors du livre, *pendant le stade, *durant l'usine, *au cours du cèdre, *au moment de la table

Les objets n'ayant pas de localisation temporelle directe, ils ne fournissent pas de repérage dans le temps. Il existe certes des exemples de construction des prépositions temporelles avec des Nobj, comme dans :

- (36) a. Ne laisse pas les gens entrer pendant les tiges. (A.-M. Berthonneau 1989 : 681)
b. Elle est partie avant le fromage. (A. Le Draoulec & C. Fabre 2006 : 55)

Néanmoins, comme le montrent Berthonneau, Le Draoulec et Fabre, l'emploi de la préposition temporelle impose alors que l'on associe un événement au Nobj sélectionné. C'est relativement à cet événement que s'établit la localisation temporelle exprimée par le SP. A la différence des Nev, les Nobj ne décrivent pas en

soi des éléments constitutifs du temps, qui figurent parmi les repères temporels fondamentaux.

La relation directe au temps explique la construction des Nev avec des adjectifs comme *soudain, subit, imminent, immédiat, fréquent*, qui qualifient la manière d’advenir dans le temps. Les Nobj sont incompatibles avec ces adjectifs d’interprétation purement temporelle :

- (37) a. une averse soudaine, un tournage imminent, des matchs fréquents
b. *un arbre soudain, *un stylo imminent, *des usines fréquentes

Ces différences de distribution confirment que les Nev et les Nobj décrivent des entités aux modes d’existence distincts, la dynamicité inhérente aux événements impliquant un rapport au temps que ne vérifient pas les objets.

2.2. Localisation temporelle et localisation spatiale

La description d’entités (in)dépendantes du temps détermine la dénotation spatiale des Nev et des Nobj. Le fait d’être intrinsèquement lié au temps implique en effet, pour les événements, une corrélation entre l’ancrage spatial et l’ancrage temporel : la localisation dans l’espace est effective au moment où se réalisent les événements. Cette imbrication des données spatiales et temporelles apparaît dans l’emploi des Nev en complément de lieu⁵ (cf. Huyghe 2011) :

- (38) a. Sophie est (à un mariage / à l’assemblée générale des copropriétaires / à une compétition d’athlétisme).
b. Pierre va (au match France-Argentine / au concert de Mark Eitzel / à un colloque de l’UNESCO).

Les Nev en complément de lieu comportent une spécification temporelle : le moment où la localisation spatiale est observée coïncide avec la réalisation de l’événement dénoté. Cette spécification temporelle n’existe pas pour les Nobj, d’où la possibilité de reprise par *endroit* :

- (39) a. Pierre va au théâtre de l’Odéon. Il aime beaucoup cet endroit.
b. Pierre va à la première de *Phèdre*. *Il aime beaucoup cet endroit.

⁵ Certains Nev ne peuvent pas jouer le rôle de lieu. Outre les noms d’événements non physiques (cf. §1.4.), les noms qui dénotent des événements « fortuits », non contrôlés par l’ensemble de leurs participants (cf. Gross & Kiefer 1995 : 54-55), ne se contruisent pas en complément de lieu. Il est difficile de dire par exemple **Pierre était (à une avalanche / à un crime / au drame / à une panne de voiture / au crash du Concorde / à une agression / à un exploit du champion / à la découverte du vaccin)*. En raison de leur caractère accidentel, les événements fortuits sont généralement constatés après coup, et ils ne peuvent pas constituer des repères spatiaux stables. Les Nev les plus à même de s’employer en complément de lieu dénotent des événements programmés, duratifs et collectifs (*réunion, concert, colloque, match, cérémonie, meeting, inauguration, festival*, etc.). La description d’une certaine stabilité temporelle est nécessaire pour qu’un Nev puisse jouer le rôle de lieu. De plus, la réunion des participants dans un but connu, à savoir la réalisation d’un événement planifié, permet d’installer cet événement dans l’espace et d’en faire un repère spatial pertinent (cf. Huyghe à paraître).

La constitution d'endroits, i.e. de purs localisateurs spatiaux, demande la prise en considération de l'espace indépendamment de la variable temporelle, ce que permettent les objets mais pas les événements. Les propriétés de description temporelle des Nev affectent leurs propriétés de description spatiale, les empêchant de dénoter des repères spatiaux standards.

Lorsque les Nev sont en position d'adjoint, une double interprétation spatiale et temporelle du constituant locatif est possible, pour peu que celui-ci soit introduit par une préposition qui puisse s'interpréter à la fois spatialement et temporellement (avec le même schéma de configuration locative). Le constituant locatif peut alors répondre à la fois aux questions *Où ?* et *Quand ?* :

- (40) Les deux réalisateurs se sont rencontrés à la cérémonie des Oscars.
- (41) a. Où les deux réalisateurs se sont-ils rencontrés ? – A la cérémonie des Oscars.
b. Quand les deux réalisateurs se sont-ils rencontrés ? – A la cérémonie des Oscars.

Dans la même position, les Nobj dénotent des repères spatiaux, mais pas temporels :

- (42) Les deux réalisateurs se sont rencontrés à la terrasse d'un café.
- (43) a. Où les deux réalisateurs se sont-ils rencontrés ? – A la terrasse d'un café.
b. Quand les deux réalisateurs se sont-ils rencontrés ? – *A la terrasse d'un café.

L'indépendance des objets relativement à la variable temporelle disjoint les informations de localisation spatiale et temporelle. Cette indépendance est une condition *sine qua non* de l'interprétation « normative » de *place*, qui renvoie à une localisation conventionnelle mais non nécessairement effective (cf. §1.1.). En effet, une cible donnée n'est pas forcément à « sa » place, elle peut avoir des mouvements vers elle ou en direction contraire :

- (44) a. Le livre n'est pas à sa place.
b. Il faut (prendre / ranger / remettre) le livre à sa place.

Il y a avec *place* normatif une association cible-site établie indépendamment de toute spécification temporelle. Cette association présuppose que les cibles ne soient pas directement localisées dans le temps. Plus généralement, la compatibilité des Nobj avec les verbes de déplacement s'explique par le fait qu'ils ne décrivent pas des entités dépendantes du temps, i.e. qui ont une occurrence temporelle. L'idée que les objets, en tant qu'éléments mobiles, sont des entités ancrées dans le temps, ne correspond pas à la description linguistique qui en est faite.

Il ressort de ces observations que la dénotation spatiale non prototypique des Nev est, en partie au moins, due à leurs propriétés de description temporelle. Inversement, la dénotation spatiale prototypique des Nobj tient au fait qu'ils ne décrivent pas des entités temporelles. L'implantation spatiale des objets et des événements, tels qu'ils sont décrits par leurs noms respectifs, dépend donc de leur relation au temps.

2.3. *Durée*

Contrairement aux Nev, les Nobj se combinent difficilement avec les expressions de durée. Les Nev peuvent se construire avec les compléments de la

forme *de x temps* ou le prédicat *durer x temps*, où *x temps* est constitué d'un cardinal et d'un nom de mesure temporelle (cf. Gross & Kiefer 1995, Godard & Jayez 1996, Haas *et al.* 2008) :

- (45) a. (une réunion / une conférence / un meeting) de deux heures
- b. (La cérémonie / l'entraînement / la vente aux enchères) a duré deux heures.

Ces tournures conviennent moins bien aux Nobj. Il est certes possible de dire :

- (46) une maison de trente ans, un arbre de cent ans

Mais dans ces exemples, la mesure temporelle s'applique plus à l'âge qu'à la durée — (46) est équivalent à *une maison de trente ans d'âge, un arbre de cent ans d'âge* (vs. **une réunion de deux heures d'âge*). Elle ne renseigne pas sur une dimension physique du référent. La mesure d'âge peut être introduite par *avoir* :

- (47) a. La maison a trente ans.
- b. **La réunion a deux heures.*

L'âge constitue une prédication extrinsèque : il se présente comme un attribut rapporté à l'objet. La durée au contraire s'applique directement aux entités, les caractérisant dans leur dimension physique substantielle. L'intervalle d'existence dans (46) n'est pas fermé, contrairement à ce qui est le cas dans (45a), où la période de temps définit l'entité selon une caractéristique existentielle.

Le verbe *durer* ne s'applique généralement pas aux Nobj, que ce soit en intervalle ouvert ou fermé (éventuellement avec mention explicite des bornes temporelles) :

- (48) a. Cette réunion (a duré deux heures / dure depuis deux heures / a duré de 10h à 12h).
- b. **Cette maison (a duré trente ans / dure depuis trente ans / a duré de 1975 à 2005).*

Durer présuppose la description d'une structure temporelle, condition remplie par les noms qui dénotent des entités dynamiques comportant différentes phases. Les Nobj exceptionnellement compatibles avec *durer* sont ceux qui dénotent des objets manufacturés (vs naturels, e.g. **Cet arbre a duré près de cinq cents ans*) dotés d'un principe de fonctionnement mécanique :

- (49) a. Cette pile a duré à peine cinq heures.
- b. Mon précédent lave-linge a duré dix ans.

Durer peut être remplacé ici par *marcher* ou *fonctionner*. C'est l'élément dynamique associé aux objets dénotés qui fournit l'accès au temps et permet la construction avec *durer* : la durée décrite s'applique en fait au fonctionnement des objets. Les Nobj en question ne comportent pas d'éléments de description temporelle directe. En témoigne l'incompatibilité avec la préposition *pendant*, qui sélectionne une expression durative (cf. Berthonneau 1989, Haas 2009) :

- (50) a. pendant la réunion, pendant la cérémonie, pendant l'entraînement
- b. **pendant la maison, *pendant la pile, *pendant le lave-linge*

De plus, comme l'ensemble des Nobj, les noms d'objets mécaniques contraignent l'interprétation spatiale des adjectifs à double lecture spatiale et temporelle. Les adjectifs comme *long*, *court*, *interminable* s'interprètent temporellement avec les Nev et strictement spatialement avec les Nobj :

- (51) a. une longue cérémonie, un concert très court, une conférence interminable
b. une longue pile, un arbre très court, une table interminable

Les adjectifs d'extension essentiellement temporels, comme *bref* et *abrégé*, ne se combinent d'ailleurs pas avec les Nobj :

- (52) a. une brève rencontre, une réunion abrégée
b. *une brève maison, *une pile abrégée⁶

Les Nobj, puissent-ils se construire avec *de x temps* ou *durer x temps*, ne décrivent pas des entités dotées d'une structure temporelle. A la différence des Nev compatibles avec *durer*, les Nobj ne peuvent pas être sujets de verbes aspectuels (inchoatifs ou terminatifs) ni de *se dérouler*, qui impliquent une progression temporelle :

- (53) a. (La réunion / *la maison) vient de commencer.
b. (Le concert / *le lave-linge) se termine bientôt.
c. (Cet entraînement / *cette pile) s'est déroulé(e) dans l'après-midi.

Les Nobj ne décrivent pas des entités qui, s'étendant et se développant dans le temps, se voient directement associer une dimension physique temporelle.

Les Nev, pour leur part, ne sont pas tous compatibles avec les expressions de durée. L'existence, admise dans le domaine verbal, d'événements ponctuels (cf. Vendler 1967, Dowty 1979, Smith 1991, Rothstein 2004 *inter alia*) se retrouve dans le domaine nominal (cf. Gross & Kiefer 1995 : 55-56). Certains Nev en effet ne se combinent pas avec les compléments de la forme *de x temps*, le prédicat *durer x temps* et les adjectifs de durée :

- (54) a. *(une naissance / une démission / une découverte) de deux heures
b. *(Le crime / la capitulation de l'armée ennemie / le délit) a duré deux heures.
c. *un bref assassinat, *une courte collision, *un long décès⁷

⁶ Certains noms, comme *chanson*, *film* ou *symphonie*, sont compatibles avec des adjectifs de durée, bien que, ne se construisant pas avec *avoir lieu*, ils ne dénotent pas à proprement parler des événements — ils sont catégorisés comme « noms d'événements faibles » par Godard et Jayez (1996) et « noms d'idéalités » par Flaux et Stosic (2011). Ces noms ont souvent également une interprétation d'objet matériel (e.g. *le film qui est posé sur le bureau*), la coprédication matérielle / temporelle étant permise (*Le film qui est posé sur le bureau dure près de trois heures*). Cette dernière propriété conduit les auteurs à envisager la coexistence des significations au sein d'entrées lexicales uniques, suivant différentes « facettes » sémantiques (Cruse 1996), différents types lexicaux associés (Pustejovsky 1995, Godard & Jayez 1996), ou en vertu d'une métonymie « intégrée » (Kleiber 1999). Reste le consensus sur le fait que les noms en question, en raison justement de leurs propriétés de description temporelle, ne sont pas des Nobj standards.

Il existe donc des noms d'événements ponctuels. On trouve notamment parmi ces noms des dérivés de verbes d'achèvement, qui héritent de la structure aspectuelle de leur base (cf. Haas *et al.* 2008 : 2056).

Bien que décrivant des entités dépourvues de durée, les noms d'événements ponctuels se distinguent des Nobj par leurs autres propriétés de description temporelle. Même ponctuels, les événements qu'ils dénotent s'inscrivent dans le temps, en raison de leur nature dynamique. Les Nev concernés se distinguent en effet des Nobj par leur compatibilité avec les expressions de localisation temporelle (e.g. *la date de la démission, l'heure du crime, La naissance a eu lieu dans la matinée, Il y a eu une collision à cet instant précis*). Ce cas particulier confirme la nécessité de séparer les propriétés d'extension des propriétés d'ancrage, les unes n'impliquant pas les autres. Les événements, quels qu'ils soient, se présentent comme des entités dépendantes du temps, en ce sens que leur mode d'existence implique la variable temporelle. Ils se distinguent en cela des objets, dont l'existence ne dépend pas directement de l'inscription dans le temps.

Conclusion

L'examen des formes linguistiques permet d'étayer, d'amender et éventuellement de renouveler les hypothèses avancées dans les travaux de philosophie, si l'on se donne pour objectif d'établir une ontologie conforme au sens commun. L'étude de la langue, en tant qu'outil élémentaire de conceptualisation, nous renseigne sur la manière dont nous appréhendons couramment le monde. S'agissant des propriétés spatio-temporelles des objets et des événements, le lexique nominal du français présente des particularités irréductibles, traitant distinctement les Nobj et les Nev. L'idée de Quine (1960), selon laquelle il serait possible d'assimiler objets et événements à une catégorie générique d'entités quadridimensionnelles, ne correspond pas à l'usage linguistique. En effet, les événements et les objets sont décrits comme démunis respectivement de dimensions spatiales et temporelle : les premiers, ne s'étendant pas dans l'espace, ne disposent que de l'unidimensionnalité temporelle, tandis que les seconds, n'ayant pas de durée, relèvent uniquement de la tridimensionnalité spatiale.

Les événements sont-ils des entités spatiales ? Notre travail a montré que, dans l'espace comme dans le temps, il convenait de distinguer entre propriétés d'extension (fait d'avoir ou non une étendue), d'ancrage (possibilité d'être localisé) et de repérage (capacité à servir de localisateur). Il serait hâtif de déduire du fait que les événements n'ont pas d'étendue qu'ils ne sont pas des entités spatiales. Certains événements au moins sont ancrés dans l'espace et peuvent jouer le rôle de lieu. Il semble plus juste de considérer, comme le font Dretske (1967), Hacker (1982), Casati & Varzi (1999), que les événements sont des entités spatiales, mais pas au même titre que les objets. En effet, la localisation spatiale prend différentes formes selon que la cible est un objet ou un événement, n'impliquant une occupation de

⁷ Une interprétation durative des noms d'événements ponctuels est possible lorsque la durée porte sur un état transitoire résultant de l'événement. Par exemple, *Son emprisonnement a duré trois ans, une crevasse de dix minutes, une brève disparition* sont acceptables si on évalue la durée de la phase statique consécutive à l'événement. Ces trois exemples s'emploieront difficilement pour indiquer la durée de l'événement lui-même : la phase dynamique reste à chaque fois conçue comme ponctuelle.

l'espace que dans le premier cas. Ces différentes formes de localisation renvoient à des modes d'existence différents. La forme particulière de localisation spatiale des événements tient en grande partie à leur nature dynamique, i.e. à leur relation existentielle au temps.

Ajoutons que les événements constituent une classe d'entités spatiales hétérogène. Certains événements ont des propriétés spatiales plus saillantes que d'autres, se prêtant plus facilement à la localisation et au repérage. Ces événements, qui sont duratifs, programmés et collectifs, sont à certains égards plus concrets que les autres, et moins éloignés des objets. Si l'on tient la description spatiale pour un critère de distinction entre noms concrets et noms abstraits, alors il faut renoncer à l'idée, communément admise, que l'ensemble des Név sont des noms abstraits, et considérer plutôt qu'ils occupent différentes places dans le spectre concret / abstrait.

Les objets, de leur côté, ne sont pas décrits comme des entités dépendantes du temps. Les faits de langue invalident l'idée que les objets sont ancrés dans le temps et qu'ils se distinguent principalement des événements par une délimitation temporelle floue. Outre leur absence de durée, les objets n'ont pas de localisation temporelle directe, et ils ne peuvent pas faire office de repères temporels. Leur relation au temps est secondaire : elle passe par l'ancrage spatial ou par la participation à des événements.

Le critère temporel marque donc une frontière nette entre l'ensemble des objets et l'ensemble des événements. Les événements ont un mode d'existence qui repose sur l'ancrage temporel, qu'ils aient ou non une extension temporelle et qu'ils soient ou non des événements physiques, tandis que les objets n'ont ni ancrage ni dimension temporels. La différence de rapport au temps entre objets et événements détermine, en partie au moins, leur différence de rapport à l'espace. La forme d'implantation spatiale des objets et des événements — la présence des uns et la survenue des autres — dépend en effet de leur inscription ou non dans le temps. Si par exemple les objets, contrairement aux événements, constituent des repères spatiaux prototypiques, c'est parce que leur existence n'implique pas de spécification temporelle. Cette interdépendance des propriétés spatiales et temporelles s'oppose à l'idée d'une construction « métaphorique » du temps, par analogie avec le modèle spatial (cf. Lakoff & Johnson 1980). Il paraît difficile en effet d'envisager une primauté conceptuelle de la spatialité sur la temporalité, si la première est déterminée, ne serait-ce qu'en partie, par la seconde.

Références bibliographiques

- BERTHONNEAU Anne-Marie (1989) : *Composantes linguistiques de la référence temporelle. Les compléments de temps, du lexique à l'énoncé*, Thèse de doctorat d'état, Université de Paris 7.
- CASATI Roberto et VARZI Achille (1999) : *Parts and Places. The Structures of Spatial Representation*, Cambridge Mass., The MIT Press.
- CRUSE Alan (1996) : « La signification des noms propres de pays en anglais », in S. Rémi-Giraud, P. Rétat (éds), *Les mots de la nation*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, pp. 93-102.
- DAVIDSON Donald (1967) [1993] : « La forme logique des phrases d'action », in *Actions et événements*, Paris, PUF, pp. 149-198.

- DAVIDSON Donald (1969) [1993] : « L'individuation des événements », in *Actions et événements*, Paris, PUF, pp. 219-243.
- DOWTY David (1979) : *Word Meaning and Montague Grammar*, Dordrecht, Kluwer.
- DRETSKE Fred (1967) : « Can events move ? », *Mind*, 76, pp. 479-192.
- FLAUX Nelly et STOSIC Dejan (2011) : « Noms d'idéalités, prépositions et temporalité », in E. Arjoca-Ieremia, C. Avezard-Roger, J. Goes, E. Moline, A. Tihu (éds), *Temps, aspect et classes de mots : études théoriques et didactiques*, Arras, Artois Presses Université, pp. 155-177.
- FRANCKEL Jean-Jacques (1993) : « Il y a lieu de prendre place dans un endroit facilement localisable » in L. Danon-Boileau, J.-L. Duchet (éds), *Opérations énonciatives et interprétation de l'énoncé. Mélanges offerts à Janine Bouscaren*, Paris, Ophrys, pp. 209-221.
- GAATONE David (2005) : « Ces insupportables verbes supports : le cas des verbes événementiels », *Linguisticae Investigationes*, 27/2, pp. 239-251.
- GODARD Danièle et JAYEZ Jacques (1996) : « Types nominaux et anaphores : le cas des objets et des événements », in W. De Mulder, L. Tasmowski-De Ryck, C. Vetters (éds), *Anaphores temporelles et (in-)cohérence*, *Cahiers Chronos* 1, Amsterdam, Rodopi, pp. 41-58.
- GROSS Gaston & KIEFER Ferenc (1995), La structure événementielle des substantifs, *Folia Linguistica*, 29, pp. 43-65.
- HAAS Pauline, HUYGHE Richard et MARÍN Rafael (2008) : « Du verbe au nom : calques et décalages aspectuels », in J. Durand, B. Habert, B. Laks (éds), *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF'08*, Paris, Institut de Linguistique Française, pp. 2051-2065.
- HAAS Pauline (2009) : *Comment l'aspect vient aux noms. Les propriétés aspectuelles des noms à l'épreuve des restrictions de sélection imposées par certaines prépositions*, Thèse de doctorat, Université de Lille 3.
- HACKER Peter Michael Stephan (1982) : « Events and objects in space and time », *Mind*, 91, pp. 1-19.
- HUYGHE Richard (2009) : *Les noms généraux d'espace en français. Enquête linguistique sur la notion de lieu*, Bruxelles, De Boeck Duculot.
- HUYGHE Richard (2011) : La dénotation spatiale des noms d'événements, *Linguisticae Investigationes*, 34/1, pp. 138-155.
- HUYGHE Richard (A paraître) : « Événements et localisation spatiale : quand le lieu est un événement. »
- KLEIBER Georges (1999) : *Problèmes de sémantique. La polysémie en questions*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- KLEIBER Georges, BENNINGER Céline, BIERMANN-FISCHER Michèle, GERHARD-KRAIT Francine, LAMMERT Marie, THEISSEN Anne et VASSILIADOU Hélène (A paraître 2012) : « Typologie des noms: le critère *se trouver* + *SP loc.* », *Scolia*, 26.
- LAKOFF George et JOHNSON Mark (1980) : *Metaphors We Live By*, Chicago, Chicago University Press.
- LE DRAOULEC Anne et FABRE Cécile (2006) : « La dimension événementielle du syntagme nominal dans la structure *avant* + SN », *Cahiers de Lexicologie*, 89-2, pp. 47-74.
- LE PESANT Denis (2000) : *Six études de sémantique lexicale sur les noms communs de lieux*, Thèse d'habilitation, Université de Paris XIII.
- LOMBARD Lawrence Brian (1986) : *Events. A Metaphysical Study*, London, Routledge & Kegan Paul.
- MAYO Bernard (1961) : « Objects, events and complementarity », *The Philosophical Review*, 70, pp. 340-361.

- PUSTEJOVSKY James (1995) : *The Generative Lexicon*, Cambridge Mass., The MIT Press.
- QUINE Willard van Orman, 1960 [1977] : *Le mot et la chose*, Paris, Flammarion.
- QUINTON Anthony (1979) : « Objects and events », *Mind*, 88, pp. 187-214.
- ROTHSTEIN Susan (2004) : *Structuring Events. A Study in the Semantics of Lexical Aspect*, Oxford, Blackwell Publishing.
- SMITH Carlota (1991) : *The Parameter of Aspect*, Dordrecht, Kluwer.
- STRAWSON Peter Frederick, (1959) [1973] : *Les individus. Essai de métaphysique descriptive*, Paris, Editions du Seuil.
- VANDELOISE Claude (1986) : *L'espace en français*, Paris, Editions du Seuil.
- VANDELOISE Claude (2001) : *Aristote et le lexique de l'espace. Rencontres entre la physique grecque et la linguistique cognitive*, Stanford, CSLI Publications.
- VENDLER Zeno (1967) : *Linguistics in Philosophy*, Ithaca N.Y., Cornell University Press.
- WIGGINS David (2001) : *Sameness and Substance Renewed*, Cambridge, Cambridge University Press.